

AIR BELGIUM CONFIRME SON PROGRAMME DE VOLS POUR L'ÉTÉ 2024 À DESTINATION DE L'AFRIQUE DU SUD ET DE L'ÎLE MAURICE

BRUXELLES, LE 12 JUILLET 2023 – Air Belgium annonce aujourd'hui son nouveau programme de vols de la Belgique vers l'Afrique du Sud et l'île Maurice pour la prochaine saison d'été 2024. Entre mars et octobre prochains, la compagnie aérienne belge exploitera :

- 2 fréquences hebdomadaires (mercredi et dimanche) entre Bruxelles et Johannesburg/Le Cap du 31/03 au 23/10/2024*
- 2 fréquences hebdomadaires (mardi et vendredi) entre Bruxelles et Maurice du 02/04 au 25/10/2024**

Grâce à l'extension des accords interligne engrangés par Air Belgium, dont récemment le nouveau contrat avec Air Mauritius, les passagers pourront également rejoindre :

- 17 destinations domestiques en Afrique du Sud et 29 autres en Afrique australe
- 3 destinations dans l'océan Indien (La Réunion, Madagascar et Rodrigues)

Un horaire amélioré vers Maurice pour l'hiver 2023/2024

Par ailleurs, Air Belgium améliore ses horaires vers l'île Maurice pour l'hiver 2023/2024. Cet ajustement permettra aux passagers de profiter deux fois par semaine d'un vol de nuit au départ de Bruxelles les mardis et vendredis, et de bénéficier d'heures d'arrivée et de retour plus favorables.

A partir du 31 octobre 2023, le vol BRU-MRU (Brussels Airport-Maurice) décollera à 16h40 (au lieu de 09h05), pour une arrivée à 7h30 (au lieu de 23h55). Quant au vol MRU-BRU, il décollera à 09h00 (au lieu de 01h25), pour une arrivée à 18h00 (au lieu de 10h25).

N° DE VOL	JOUR D'OPÉRATION	AÉROPORT DE DÉPART	DÉPART (heure locale)	AÉROPORT D'ARRIVÉE	ARRIVÉE (heure locale)
KF2301	Mardi	Brussels Airport (BRU)	16h40	Maurice (MRU)	07h30 (J+1)
KF2302	Mercredi	Maurice (MRU)	09h00	Brussels Airport (BRU)	18h00

Les passagers qui ont d'ores et déjà réservé leurs vols pour cette période ont été contactés pour confirmer l'acceptation de ce nouvel horaire de vol.

* Sauf du 21/04 au 23/06/24, période durant laquelle un seul vol par semaine sera opéré vers Johannesburg, tous les dimanches.

** Sauf du 10/04 au 06/05/2024, du 14/05 au 01/07/2024 et du 03/09 au 14/10/2024, périodes durant lesquelles un seul vol par semaine sera opéré, tous les vendredis.

À PROPOS D'AIR BELGIUM

Air Belgium SA est une société de droit belge dont le siège social est établi à Mont-Saint-Guibert en Brabant Wallon. Les activités d'Air Belgium reposent sur trois piliers : les vols passagers long-courriers à des tarifs concurrentiels pour les voyageurs d'affaires et de loisirs, les vols cargo et les vols pour de nombreuses compagnies prestigieuses étrangères, tours opérateurs, croisiéristes et gouvernements belges et étrangers (ACMI/Wet Lease).

Pour les vols passagers, Air Belgium offre des vols directs intercontinentaux au départ de la Belgique, avec une forte identité belge ressentie à travers tous ses services au sol et à bord. Air Belgium opère ses vols au départ des principaux aéroports belges : Brussels Airport (Zaventem), Brussels Charleroi Airport et Liège Airport.



INFORMATION DE PRESSE

Sous embargo jusqu'au 12 juillet 2023

airbelgium.com

CONTACT PRESSE BELGIQUE

Whyte Corporate Affairs

Valentine Cornet d'Elzjus (FR/EN)

&

Amélie Van Roey (NL/EN)

+32 2 738 06 20 | airbelgium@whyte.be